

FORMATEUR EN POSTE PARTAGÉ

Milieu clinique / Institut de formation

1. DÉFINITION DU POSTE

L'infirmier expert clinique exerce son métier en milieu clinique et en institut de formation infirmière (IFSI) à hauteur de 70% sur le terrain et de 30% en IFSI. Il est rattaché au centre hospitalier support, privé ou public. Le formateur en poste partagé travaille en collaboration avec le Département Universitaire en Sciences Infirmières (DUSI) de rattachement.

Il est porteur de l'expertise clinique infirmière dans les deux environnements d'exercice : clinique et enseignement. La répartition des temps de travail doit se faire dans une organisation permettant le regroupement de ses missions de manière cohérente et réaliste.

2. RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE

- ▶ Cadre de pôle ou cadre supérieur de santé.
- ▶ Cadre supérieur de santé coordinateur pédagogique des instituts de formation.
- ▶ Coordonnateur général des soins.
- ▶ Coordonnateur général des soins des instituts de formation.

3. MISSIONS

- ▶ Développement du raisonnement clinique infirmier auprès des étudiants.
- ▶ Développement d'une posture professionnelle auprès des étudiants.
- ▶ Guidage des étudiants dans l'appropriation des codes professionnels.
- ▶ Ingénierie des parcours d'apprentissage en stage.
- ▶ Accompagnement de l'étudiant dans le développement de ses compétences professionnelles et la construction de son identité professionnelle sur le versant théorique et pratique.
- ▶ Accompagnement des équipes dans leur mission d'encadrement de l'étudiant en soins infirmiers.
- ▶ Promotion de la qualité de la collaboration entre les acteurs du terrain professionnel et l'institut de formation.
- ▶ Promotion de la mobilisation des données issues de la recherche et contribution au développement des sciences infirmières.
- ▶ Évaluation formative des connaissances et des compétences en milieu clinique.
- ▶ Lien entre le milieu de la formation et le milieu clinique.
- ▶ Collaboration avec le formateur en poste partagé instituts de formation/clinique à prédominance clinique.

4. ACTIVITÉS

ACCOMPAGNEMENT

- ▶ Guidage de l'étudiant vers l'appropriation des connaissances et le transfert des savoirs en milieu clinique.
- ▶ Promotion du questionnement des étudiants sur leurs connaissances en lien avec les soins.
- ▶ Supervision des tuteurs de stages.

INGÉNIÉRIE PÉDAGOGIQUE

- ▶ Promotion de la mobilisation des théories en sciences infirmières au service du raisonnement clinique et de l'appropriation des projets de soins, de santé et de vie.
- ▶ Positionnement du raisonnement clinique infirmier en interprofessionnalité avec les autres Professions de santé, au service de la qualité et sécurité des soins.
- ▶ Collaboration avec les instituts et écoles pour construire un parcours de formation cohérent.
- ▶ Pilotage des temps d'analyses des pratiques professionnelles in situ dans les milieux cliniques en lien avec le profil 3.

FORMATEUR EN POSTE PARTAGÉ

Milieu clinique / Institut de formation

- ▶ Management des temps de réflexivité in situ dans les milieux cliniques.
- ▶ Mobilisation du questionnement éthique des étudiants dans les situations de soins.
- ▶ Animation des séquences pédagogiques au sein des instituts et écoles sur les pratiques professionnelles (simulation, chambre d'erreur, TP, ECOS...).
- ▶ Co-Animation des séances d'analyse de pratiques professionnelles en retour de stages avec le formateur en poste partagé clinique/institut de formation à prédominance clinique.
- ▶ Guidage dans la rédaction de documents de suivi de stages.
- ▶ Participation à l'évaluation de la satisfaction des étudiants en stage.

RECHERCHE

- ▶ Mobilisation des données probantes dans les pratiques cliniques.

INNOVATION

- ▶ Implication du patient dans le processus de son projet de soins, de santé ou de vie.

CLINIQUE

- ▶ Activité clinique d'infirmier en unité de soins ou en libéral ou en maison de santé pluriprofessionnelle.

TRANSVERSALE

- ▶ Veille professionnelle.

5. COMPÉTENCES

- ▶ Cliniques.
- ▶ Pédagogiques.
- ▶ Relationnelles.
- ▶ Organisationnelles.

6. ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

- ▶ Liaisons internes : professionnels de santé, Directions de soins des établissements de santé, équipe pédagogique, équipe administrative de l'institut de formation d'affectation, direction de l'institut.
- ▶ Liaisons externes : milieux cliniques, université, patients, étudiants.

7. DIPLÔMES ET CERTIFICATIONS

- ▶ Diplôme d'État infirmier(e) ou diplôme d'État d'infirmier (e) de spécialité ou Diplôme d'État d'Infirmier en Pratique Avancée.
- ▶ Diplôme de Master (à terme en sciences infirmières ou sciences de la santé).
- ▶ 3 à 4 ans d'expérience IDE.

8. STATUT ET ACCÈS

Fonction publique hospitalière ou privée.